

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

Qui ont pris part à la délibération :

Date de la convocation : 11

Le 6 septembre 2023

Séance du LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le LUNDI ONZE SEPTEMBRE à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jacques BERTOLINI, Maire,

PRÉSENTS : Mme Chantal SABATIER, M. Michel VENDITTI, Mme Annick CONTY, M. Didier MASSOT, Adjoints, M. Christian BURDET, M. Olivier SEBIRE, M. Alain ACERBIS, M. Antoine COLLOCA, M. Benjamin ROCA, M. Maxime BEUGNON.

Procuration : Mme Christine SALANÇON à Mme Chantal SABATIER.

Absents : Mme Elodie LE CAER, Mme Géraldine GHEUR, Mme Héloïse MARBET.

Mme Chantal SABATIER a été nommée secrétaire de séance.

Après approbation du compte-rendu de la précédente séance, il est passé à l'ordre du jour.

1 DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'UN TARIF COMMUNAL

M. le Maire expose au Conseil municipal qu'il y a lieu de fixer le tarif d'occupation du domaine public communal pour 2023.

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de fixer le tarif d'occupation du domaine public à 5 € par mètre carré pour 2023.

2 Délibération : PORTANT AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER UNE CONVENTION

Dans le cadre du marché de délégation de service public eau potable passé avec l'agglomération du Gard Rhodanien ayant pris effet le 1^{er} janvier 2023 pour l'installation du service de télérelève des index des compteurs d'eau, la société SAUR sollicite l'autorisation de la collectivité pour implanter un concentrateur destiné à recevoir les informations émises par les modules radio des compteurs d'eau.

Après lecture de ladite convention, l'Assemblée décide par 10 voix pour et 1 voix contre (M. Didier MASSOT) :

- d'approuver la Convention présentée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et à procéder à toutes les formalités administratives et comptables afférentes à ce sujet.

Questions diverses : pas de questions.

Clôture de la séance à 21 heures 00.

M. Jacques BERTOLINI	M. Michel VENDITTI	Mme Chantal SABATIER	M. Didier MASSOT	Mme Annick CONTY
M. Alain ACERBIS	M. Benjamin ROCA	Mme Christine SALANÇON PROCURATION	Mme Héloïse MARBET ABSENTE	M. Antoine COLLOCA
M. Maxime BEUGNON	M. Olivier SEBIRE	Mme Géraldine GHEUR ABSENTE	Mme Élodie LE CAER ABSENTE	M. Christian BURDET